



# Compte-rendu de la FS-DSO du 20 mars 2024

Siégeaient à cette réunion :

**Pour l'administration :** Gwenaëlle Hello (DSO/D, présidente de la FS-DSO), Alexandre Teste (DRH), Eric Beaudonnet (AP-DSO), Thomas Fonseca-Bras (AP-DSO), Danièle Gay (ISST), Geneviève Galin (médecin de prévention), Nathalie Lay (infirmière), Dimitri Sigler (DSO/DOT/DA).

**Représentants du personnel :** Patrick Jann et Simon Leva (FO), Clément Testa et Lionel Aguilhon (CGT), Bernard Drege, Philippe Causeur et Max Tondeur (CFDT), Patricia Varvoux (Solidaires).

## 1. Validation de l'ordre du jour

Tour de table et accueil de Bernard Drege (CMR/IMI/Trappes, représentant du personnel CFDT), la décision de composition de la FS-DSO devra être actualisée en conséquence.

FO demande en point complémentaire la mise en place d'un cadre de télétravail à destination des TZO pour suivre une réunion à distance, dans l'esprit de ce qui a déjà été mis en place pour suivre une formation à distance.

Ordre du jour validé à l'unanimité.

## 2. Approbation du compte-rendu de la FS-DSO du 08 décembre 2023

CR approuvé à l'unanimité, avec prise en compte des dernières remarques des OS.

## 3. Présentation du rapport de l'ISST suite à l'inspection réalisée à la DSO en 2023

L'ISST présente le rapport de l'inspection réalisée à la DSO du 30 mai au 23 juin, en collaboration avec sa collègue de Brest. Cette inspection a été longue et difficile du fait de la complexité de l'organisation et de l'imbrication des responsabilités entre les différentes directions.

Tous les services n'ont pas été visités : 36 sites ont été sélectionnés sur le territoire métropolitain, avec des problématiques spécifiques (montagne, radars, aéroports, navires, etc.). L'ISST note le bon accueil de la part des agents et des représentants du personnel, qui ont fait remonter des difficultés collectives.

Le principal point difficile concerne l'organisation actuelle qui soulage la direction au détriment des remontées d'information : les directeurs et les directrices de la DSO n'ont pas accès aux éléments pour vérifier que les agents travaillent dans de bonnes conditions H&S. Pourtant, le *Guide de l'encadrement* validé en 2014 renvoie bien la responsabilité H&S à la direction, y compris la responsabilité pénale. Dans ces conditions une forte responsabilité pèse sur les directeurs et les directrices. DSO/D indique que c'est un point qui doit être discuté au niveau de l'établissement.

### **Mise en place des CSL :**

La circulaire d'organisation des CSL date de 2017, il en était prévu un par direction mais il n'y en a pas pour la DSO : les agents DSO dépendent des CSL Météopole et des DIRs, ce qui a pour conséquence que les difficultés des agents sur site ne remontent pas forcément à la DSO. DSO/D informe qu'un travail à DRH est en cours pour la mise en place de COSIC qui doivent répondre aux problématiques individuelles et collectives. Chaque entité aura son COSIC, l'outil sera mis à disposition des directeurs.

L'ISST précise qu'avec l'éclatement des sites sur le territoire, il est impossible de savoir ce qu'il se passe partout, il n'y a pas forcément de retours, y compris des médecins de prévention. L'AP-DSO confirme le manque de communication entre les médecins de prévention en région et la direction de la DSO. Le Dr

Galin indique sa participation à des réunions régulières (tous les 2 mois) avec les médecins en région pour prendre en compte les problématiques relevant de leur périmètre.

FO demande quelle procédure doit concrètement suivre un agent qui rencontrerait des difficultés avec sa hiérarchie pour faire remonter l'information. L'ISST conseille de passer par les représentants du personnel, le N+2, l'AP-DSO ou le médecin de prévention.

#### **Document Unique (DUERP DSO) :**

Le DU est globalement bien fait, une action est indiquée en regard de chaque risque identifié, mais il reste difficile de retrouver les DUERP des DIRs pour les agents hébergés dans d'autres sites.

#### **Programme d'actions de prévention :**

La revue du plan d'actions est longuement réalisée en séance de FS-DSO, le travail est fait mais il n'y a pas d'extraction possible de l'outil Amelio qui reste dématérialisé et difficilement exploitable. La CGT précise que cela reste un outil pratique mais difficilement lisible, peut-être que le classement des actions par ordre de priorité constituerait une piste d'amélioration.

#### **Contrôles réglementaires bâtementaires :**

Pour les sites habités mais non gérés par la DSO, les contrôles bâtementaires sont réalisés par la DLP, le SHOM, la DESR, etc. ce qui rend le suivi difficile et ne donne pas l'assurance des levés des prescriptions des bureaux de contrôle. L'AP-DSO précise que la création d'un outil de suivi des contrôles bâtementaires est de la responsabilité de la DLP.

#### **EPI :**

Thomas Fonseca-Bras (AP-DSO) assure actuellement le contrôle réglementaire des EPI pour la DLP.

#### **RPS :**

Quelques risques psycho-sociaux étaient déjà présents dans le DUERP Risques physiques et ont été complétés depuis par le DUERP RPS. Il y avait non conformité car l'évaluation des RPS n'était pas finalisée à l'époque de l'inspection. L'AP-DSO indique que cette évaluation est désormais terminée, le travail commence pour le suivi et la mise à jour de ces risques.

#### **Risque routier :**

Des difficultés ont été remontées par plusieurs agents. DOT/DA évoque la mise en place d'un GT Véhicules pour travailler sur la gestion du parc et les contraintes de renouvellement, avec pour objectifs d'établir une liste d'options conformes aux attentes H&S et d'aboutir sur la partie formation. DSO/D précise que les contraintes qui pèsent sur la gestion du parc nous dépassent (niveau ministériel), et que cette problématique touche plusieurs entités du ministère.

Une présentation des conclusions du GT sera faite à la prochaine FS.

#### **Risque incendie :**

La gestion du risque est assurée par 9 intervenants différents (DIR, SHOM, etc.), sans certitude que DSO/D soit informée de la réalisation ou non des exercices d'évacuation incendie.

#### **Risque chimique :**

De nombreux produits chimiques sont utilisés à la DSO et le risque est bien identifié dans le DUERP. L'AP-DSO informe de l'utilisation prochaine du logiciel SERICH pour l'inventaire et l'évaluation des produits chimiques, avec la possibilité d'imprimer les fiches d'exposition et à terme de les mettre à disposition des services médicaux. Les 2 AP-DSO planifient une visite de l'ensemble des sites pour recenser les produits utilisés, retirer des produits périmés et plus largement aller à la rencontre des agents.

#### **Risque amiante :**

Les agents doivent avoir accès à l'information de présence ou non d'amiante dans leur bâtiment. L'AP-DSO informe qu'une plateforme est actuellement en place (DTAthèque) pour associer les DTA à chaque bâtiment, sans de communication officielle pour le moment.

#### **Risque machines-outils :**

Beaucoup de machines-outils sont utilisées à la DSO, mais sans forcément de contrôles réglementaires. L'ISST recommande un inventaire de ces machines et la vérification de leurs bonnes conditions de sécurité, avec à terme la mise en place d'un contrôle périodique interne.

### **Recommandations suite à cette inspection :**

Recommandation 1	Sujet SG/RH auquel la DSO pourrait contribuer (réflexion) : responsabilités partagées.
Recommandation 2	Mise en place d'une page Intramet pour accéder à tous les DUERP : fait.
Recommandation 3	Plan d'actions de prévention : action en cours.
Recommandation 4	Fiches individuelles d'exposition : en cours de mise à jour lors de la campagne d'entretiens professionnels.
Recommandation 5	Points plus fréquents à faire avec le pôle médico-social.
Recommandation 6	Rôle du CSL : en attente d'une communication de mise en place des COSSIC.
Recommandation 7	Météo-France a un plan handicap (2022-2025) disponible sur l'Intramet, ainsi qu'une référente handicap (Isabelle Laforgia, SG/RH/PA2S/DA).
Recommandation 8	Contrôles réglementaires : mise en place d'un outil de suivi par la DLP.
Recommandation 11	DUERP RPS finalisé, présenté à la FS-DSO de décembre 2023.
Recommandation 12	Les TMS font bien partie du DUERP Risques physiques : DSO/D relance régulièrement PA2S pour une formation PRAP, ils sont surchargés et le sujet sera repris en avril.
Recommandation 13	Risque routier : un plan national est en cours d'établissement en lien avec le GT Véhicule, pas de déclinaison par direction.
Recommandation 15	Risque addiction : à intégrer au DUERP, mais pas de situation identifiée à la DSO. Une rubrique addiction existe sur Intramet, avec accès à des conseils ainsi qu'à des fiches réflexes. Une information sera faite aux agents de la DSO.
Recommandation 17	Risque rayonnement : déjà pris en compte.
Recommandation 18	Risque hydrogène : déjà fait en lien avec DOA, les DRPCE existent et sont disponibles à DOA via une page Confluence.
Recommandation 19	Risque chimique : action 2024 à réaliser par les AP-DSO (inventaire, tri, FDS, logiciel SERICH), pas de risque majeur identifié.
Recommandation 22	Travail isolé : mise en place de dispositifs d'alerte à étudier, la solution DATI n'est pas satisfaisante (dispositif PTI sur smartphone ?).
Recommandation 23	Situations de co-activité : mode opératoire spécifique pour interventions sur navires disponible sur confluence. AP-DSO précise qu'il est possible d'établir un plan de prévention annuel pour des actions similaires impliquant les mêmes intervenants.
Recommandation 24	Besoin d'assurer le suivi médical des gens de la mer : recommandation prise en compte avec la mise en place du suivi médical des agents de Brest.

## **4. Rapport annuel de la médecine de prévention**

Présentation du Dr Galin, médecin de prévention de Toulouse + Saint-Mandé, Trappes et Roissy depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023.

**Toulouse** : 123 agents, 29 visites médicales périodiques, dont 1 visite de fin de carrière, 5 visites embauche, et 2 études de poste. La visite de fin de carrière sert à faire un point avant un départ en retraite, en particulier si l'agent a été exposé à un risque particulier durant sa carrière.

**Trappes** : 6 agents, 5 agents vus en 2022 + 1 visite d'embauche en 2023, visite des locaux des mécaniciens et des techniciens.

**Roissy** : 4 agents, 2 agents vus en 2022 et 2 en 2023.

**Saint-Mandé** : 3 agents, 1 vu en 2021 et 2 en 2022.

La CGT demande si les agents font ressortir des thématiques liées à l'impact du télétravail au cours de leur entretien. Le Dr Galin répond qu'il n'y a pas trop d'impact du télétravail, pas de problèmes de TMS ou de fatigue visuelle. DSO/D précise que le télétravail est désormais bien intégré à la DSO, avec une impression de stabilité. L'infirmière ajoute qu'il y a très peu de situations de RPS à la DSO, en particulier par rapport à d'autres services.

FO fait remarquer qu'il n'y a pas de bilan de la psychologue clinicienne. Le Dr Galin explique que les agents la consultent directement, et que les infos ne remontent pas à la médecine de prévention sauf si les agents le demandent explicitement.

## 5. Revue des actions H&S

### Plan amélio :

- =>GT véhicule : prochaine réunion en avril, arbitrage sur critère de renouvellement, critère du kilométrage = seul critère valable.
- =>Formation à distance pour les TZO
- =>Fiches sensibilisation hyménoptères : Présentation de la fiche réflexe qui va être diffusée
- =>Espace dédié à la prévention
- => Intégration des nouveaux arrivants à la DSO ;
- => remplacer les tubes radio-actifs
- => gestes et postures : reste ouverte

## 6. Revue des signalements RSST

Signalements précédents :

### **RSST 0357 – Etat de souffrance au travail lié au projet Agrume(06/12/2022).**

Projet qui s'est étalé sur 12 ans avec beaucoup de difficultés rencontrées avec différents acteurs concernés au fil du temps ( perte de connaissance, tensions avec le prestataire, manque de définition des rôles...)

Action lancée par le conseiller de prévention de l'époque, présentation des résultats par Yannick Mur : Signalement suite à une situation de souffrance au travail, enquête non pas pour chercher les difficultés individuelles mais détecter les problèmes d'organisation.

Plusieurs facteurs :

- ==>Défaillance du prestataire AKKA en 2027, qui a entraîné la réalisation d'un nouvel appel d'offre et la modification du calendrier, la vie de ce projet a été émaillée de plusieurs difficultés.
- ==> Fort renouvellement de l'équipe, recréation d'une « équipe projet de 3 personnes avec des départs en 2020, entraînant des pertes de connaissance et aggravé par une absence de formation.
- ==>Tensions avec le prestataire et manque de transversalité (DSO seule), manque de cohésion de l'équipe projet, perte de confiance et difficultés dans les prises de décision.

Dans les compte-rendus, ces difficultés ne sont pas nécessairement mises en évidence. L'analyse des risques n'est présente que dans les CR 1 et 2 mais pas dans les suivants.

### Préconisations :

- => Sur de longs projets il faut affecter un chef de projet et un chef adjoint qui permettrait une continuité en cas de vacance du chef de projet. Favoriser la montée en compétence de l'adjoint.
- => Organigramme identifiant les rôles et responsabilités de chacun.
- => Réunions entre les acteurs
- => Favoriser la reconnaissance des agents.
- => Améliorer l'intégration de nouveaux acteurs.
- => Améliorer le suivi des actions avec des tableaux synthétiques
- => Définir dans la phase d'avant projet un certain nombre d'indicateurs

Cette analyse sera envoyée au Comdev par DSO/D

**RSST 0374 – Risque hauteur radar de St-Rémy-de-Blot (08/02/2023, DSO/DOT/ZCE).** Visite avec AP-DSO le 03/05/2023, rapport de visite rédigé avec suggestions de solutions, complétées et validées par CMR/IMI, bon de commande réalisé, achat en cours, solution généralisable sur d'autres radars avec risque hauteur de même type (attente d'un marché pour suivi systématique).

**RSST 0384 – Problème de chauffage Bât. Pascal et conséquences dans un bureau précis (10/03/2023, DSO/DOA/GCA).** Tickets GLPI, interventions techniques DLP, création d'une porte-sas au fond du couloir (décembre 2023), au final la situation thermique du bureau particulier reste insatisfaisante pour l'agent mais la situation générale s'est améliorée. Rénovation du bâtiment à moyenne échéance (construction 2004), mais pas dans l'immédiat.

**RSST 0490 – Problème d'étanchéité fenêtre bureau EdC (28/08/2023, DSO/CMR/Toulouse).** Intervention DLP mais sans succès, ticket GLPI relancé le 24/22/2023, DLP en attente de devis, problème persistant et DLP relancée en février 2024.

**RSST 0463 – Risque hauteur pour des interventions sur 2 mâts vent du port de Bastia (06/10/2023, DSO/DOT/ZSE).**

Contexte : Sur 5 mesures de vent, 2 sont situées sur une jetée, avec vide d'un côté et plots bétons brise lame de l'autre. Interventions suspendues sur ces 2 mats vents (reste 3 pour la prestation capitainerie Bastia), réunions le 14/12 et le 07/03/2024 avec CCI,.

Plusieurs solutions identifiées une réunion TZO/CCI programmée le 13/03/2024.

Solutions:

- 1) rambardes de chaque côté pour sécuriser l'accès, avec risque métalliques en milieu marin + plateforme + rambarde au pied du mat vent.
- 2) recours à une nacelle élévatrice pour intervenir, à voir avec CCI qui pourrait mettre une nacelle à disposition, en ajoutant éventuellement une plateforme au pied du mât si impossibilité de basculer directement depuis la nacelle.
- 3) solution Bastia pas privilégiée, ajout d'une ligne de vie, mais problème EPI (contrôle/formation), et privilégier protection collectives vs individuelles.

Actions suivie par la DRH sans qu'une solution satisfaisante ait pu être dégagée pour le moment.

**RSST 0465 – Problème d'obtention d'un profil développeur et d'un profil opérationnel (09/10/2023, DSO/CMR/DEP).**

Profil nécessaires pour travail à distance et TT, problème résolu pour un agent mais persistant pour l'autre au 26/02/2024. La DSO relance la DSI pour l'obtention d'un profil spécifique DSO.

**RSST 0467 – Nouveau véhicule Partner équipé d'un siège passager non réglable (10/10/2023, DSO/DOT/ZCE).**

GT véhicule envisage la possibilité de redéploiement dans les pôles obs où des missions s'effectuent à 1 seul agent. Concertation annuelle SG/DIR/Supports/DSO à mettre en place pour faciliter les arbitrages pertinents en matière de renouvellement.

**RSST 0469 – Défectuosités identifiées sur les sites Nivose de Maupas (31), Soum Couy (64) et Lac d'Ardiden (65) (13/10/2023, DSO/DOT/ZSO).** Arrêt des opérations sur ces Nivoses, expertises réalisées par la société AMP > rapports avec préconisations. Remplacement à venir pour Maupas et Soum Couy, réparations pour Ardiden, mise en place d'un GT dédié avec 3 objectifs > Maupas et Soum Couy, valider un nouveau modèle pour les remplacer, qui servira de référence pour toutes les installations futures ; Lac d'Ardiden, remplacer ou réparer nacelle, échelle et ligne de vie ; améliorer la sécurisation des accès en priorisant les modifications programmées dès 2024 (panneaux, sécurisation physique). Action de communication à faire auprès des utilisateurs.

Signalements depuis la dernière FS-DSO :

**RSST 0513 – Problèmes d'infiltration d'eau dans le mur extérieur et le toit terrasse à Nîmes (12/12/2023, DSO/DOT/ZSE).** Les agents ont été déplacés et mis en sécurité, expertise réalisée par Apave qui a conclu à reprendre l'étanchéité et les circulations électriques, travaux d'infras à mener pour sécuriser le site, travaux d'étanchéité du toit terminés et aménagement intérieur à réaliser par les ouvriers d'état.

**RSST 0543 et 0547.** Signalements saisis par des agents DSO pour alerter sur les situations de collègues relevant d'une autre direction (DIRSE) > non traités en FS-DSO, mais transmis aux directions concernées.

**RSST 0548 – Morsure de tique à Nantes (20/02/2024, DSO/DOT/ZO).** Conseils donnés par AP-DIRO de permanence RSST ce jour-là, complétés par AP-DSO, confirmés par le service médical du périmètre, aucun symptôme apparu en date du 12/03.

**RSST 0549 – Présence d'urine de rongeurs dans le mobilier + rames de papier et emballage plastique entamés à Brest (22/02/2024, DSO/DOT/ZO).** Action DIRO, contact avec la société SAPIAN en charge de plusieurs sites DIRO, passage le 05/03 pour estimer la situation, en attente de devis pour intervention.

**RSST 0553 – Soulèvement de plaques d'isolant suite à un fort vent à Brest (26/02/2024, DSO/DOT/ZO).** Sur le chantier du bâtiment, le vent a soulevé des plaques d'isolant potentiellement dangereuses, problème réglé le 27/02, intervention de la société en charge du chantier pour ranger les plaques, signalement clos.

**FO** questionne sur la problématique du Pole OBS Nantes : réflexion globale sur la réfection complète du bâtiment, pas de mot dans RSST mais bien suivi par AP DIRO et DIRO/D.

## 7. Revue des accidents de service

**Accident du 14/12/2023 (DSO/DOT/ZSO/Perpignan).** Intervention sur les pistes de l'aéroport, vent fort, blessure d'un agent à la cornée par projection d'un corps étranger ayant nécessité une intervention chirurgicale, traitement antibiotique, l'agent va très bien depuis. Conseils : port de lunettes de protection ou solaires par vent fort ou en environnement exposé (possibilité utilisation carte achat). Problème de financement à MF fourniture de lunettes solaires et correctrices, sujet inclus dans GT sécurité en montagne au centre-est (notamment pour nivologue).

**Accident du 17/01/2024 (DSO/DOT/ZICN/Orly).** Chute à pied sur verglas au sortir du domicile, mais avant la voie publique (dans le jardin), non imputable au service > pas d'analyse. La règle : prise en charge accident de service à partir de la voie publique, pas pris en charge si dans la propriété (à partir du palier si appartement).

## 8. Visites de sites

Visites de sites 2023 dans les Hauts-de-France : CR terminés pour Aéroport de Calais, Sémaphore de Boulogne-sur-Mer, radar d'Abbeville, radar d'Avesnes-sur-Helpe, radome de Fontaine-lès-Vervins, CR non terminé pour Pôle OBS de Villeneuve d'Ascq.

AP-DSO attire l'attention sur le fait que le radar d'Abbeville deviendra rapidement un bâtiment DSO.

## 9. Programmation des travaux de la FS-DSO pour 2024

Visites de sites 2024 en zone Sud-Est : en raison du nombre de sites, de l'étendue géographique et des délais de route, il est prévu 2 semaines de visites : une sur le « continent », une en Corse.

### Partie continentale :

J1 : rdv mi-journée à Nice, après-midi : site de Sospel

J2 : Nice : matinée Pôle OBS et Lidar, après-midi : port d'Antibes

J3 : au choix radar de Mont-Maurel ou Collobrières  
J4 : autre radar depuis Aix et Pôle OBS Aix  
J5 : Nîmes, avec pôle OBS, RS auto, radar

**Partie Corse :**

Bateau préférable pour transporter la délégation, sinon en avion

J1 Bastia : selon arrivée, pôle OBS et site du port

J2 : SA de Cagnano, de la Restonica (DGPR) ou de Giucaggio (délais de marche, route difficiles)

J3 : pôle OBS, RS Auto Ajaccio

J4 : radar d' Ajaccio et éventuellement un autre site

Période de septembre/octobre envisagée.

FS du 24 septembre : visite de sites 2023 en DIRN et suivi e-log, plan d'action rapport ISST

FS du 10 décembre : mise à jour DUERP + suivi plan d'action, bilan CSL/COSSIC (Trappes et éventuellement Tarbes), bilan de la période JO.

## **10. Points divers et date de la prochaine réunion de la FS-DSO**

Département ARH : mise en place cadre de télétravail pour le suivi réunion à distance pour TZO. Accord précédent pour suivre formation à distance. Réponse : globaliser le tout, autoriser les TZO à participer à une vingtaine de jours de télétravail par an.

Procédure : Demande auprès de la hiérarchie, envoi par mail à ARH de l'accord avec demande de télétravail à titre exceptionnel (si équipé de matériel).

Suite entrée en vigueur du nouveau système pivot : Pour le mois d'avril c'est l'ancien système mais à compter du 1<sup>er</sup> mai, badger directement dans Pégase après demande auprès du pôle ARH.

DOT/DA fait remarquer qu'il n'y a pas de difficulté pour les formations mais pas applicable pour réunion type GT. MCO = 1/3 du temps d'un TZO, suivi GT fait partie des tâches TZO et sont à prendre sur temps de vacation.

**Vos représentants SNITM-FO à la FS-DSO : Patrick Jann et Simon Leva.**